



Peut on casser une location d'un terrain en zone agricole

Par **lisiebelle**, le **20/03/2008** à **14:57**

un paysan loue les terrains de la famille qui sont en indivision suite après le décès des parents.

Un enfant veut les vendre et casser le bail du paysan qui était d'une durée de 10 ans.

A notre avis, il n'en a pas le droit.

Votre avis sur la question.